



## COMITÉ ASSURER LA SÉCURITÉ DES MILIEUX

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 13 SEPTEMBRE 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

M. Jonathan Bradley, conseiller municipal et président du Comité  
M. Dany Carpentier, conseiller municipal  
M. Benoît Cassista, citoyen (départ : 13 h 36)  
M. Richard W. Dober, conseiller municipal  
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité

Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale (départ : 13 h 08)  
M. Stéphane Chapdelaine, agent de relations communautaires (départ : 13 h)  
M. Dany Cloutier, directeur – Sécurité incendie et sécurité civile  
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire (12 h 19 à 13 h 10)  
M. Patrice Dupuis, directeur général, Société de transport de Trois-Rivières (départ : 13 h 11)  
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification  
M. Maxime Gagnon, directeur – Police  
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (arrivée : 12 h 19)  
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités  
Mme Carole Lebel, capitaine à la Division des normes professionnelles et du développement organisationnel (départ : 12 h 59)  
M. Jean-Yves Ouellet, capitaine – Division de la sécurité du milieu et du support organisationnel (arrivée : 12 h 08)  
M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité  
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique (départ : 12 h 12; retour : 13 h 23)  
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal  
M. François Vaillancourt, directeur général associé

Absence : M. Lévis Ntabiriho, citoyen

***Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

#### 1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. Jonathan Bradley, président du Comité, à 12 h 03. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Jonathan Bradley demande aux membres du Comité s'ils consentent à ce que la réunion soit enregistrée. Les membres consentent à l'enregistrement.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2022**

M. Jonathan Bradley s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 14 juin 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Surveillance de quartier – Reddition de comptes et actualisation du programme**

M. Maxime Gagnon informe les membres du Comité que le programme Surveillance de quartier existe depuis de nombreuses années à Trois-Rivières, mais qu'il est encore méconnu par de nombreux citoyens et citoyennes. Mme Carole Lebel précise que le programme, implanté en 2011, encourage les citoyennes et citoyens à transmettre de l'information à la Police, ce qui permet de résoudre certains délits.

M. Stéphane Chapdelaine dresse un bref historique du programme, de son implantation dans le secteur Pointe-du-Lac en 2011 et dans toute la Ville jusqu'en 2014. Il présente l'organigramme, les secteurs du programme et sa structure ainsi que le nombre de membres actifs. Il projette une vidéo promotionnelle et explique la procédure d'inscription sur le site Web <https://www.v3r.net/surveillance-de-quartier/>. M. Chapdelaine explique ensuite les différents moyens à la disposition de la Direction de la police pour faire connaître le programme (camion promotionnel, drapeau, accroche-porte, dépliant, etc.) et annonce qu'il y a une hausse des inscriptions chaque fois que le programme est mis de l'avant, par exemple dans un parc ou au centre commercial. Il affirme que le programme fonctionne bien et que les citoyennes et citoyens aiment la collaboration avec la Police, et vice versa.

M. Dany Carpentier indique qu'il ne connaît ni ne voit l'évolution du programme et ajoute qu'il souhaite que le programme crée un sentiment de sécurité dans la Ville. Il demande ensuite comment vont les inscriptions en 2022. Mme Lebel répond que les activités de promotion ont été mises sur pause en raison de la pandémie, mais qu'elles ont repris après le relâchement des mesures sanitaires. Elle ajoute que les réunions reprennent et que l'équipe responsable du programme recommencera le recrutement et la promotion. M. Jonathan Bradley demande si le Registre des caméras s'inscrit dans ce programme. M. Chapdelaine répond qu'il faut promouvoir le Registre des caméras, en fonction depuis deux ans, ce qui est souvent fait durant le porte-à-porte du programme Surveillance de quartier, mais qu'il s'agit de deux programmes différents. M. Carpentier affirme croire aux indicateurs de résultats et souhaite qu'une cible de recrutement de nouveaux membres soit fixée. Mme Lebel répond que la priorité cet automne est de mousser le programme et de le faire connaître. M. Robert Dussault propose une façon d'augmenter le nombre d'adhésions au programme : laisser des dépliants sur le bureau des inspecteurs puisqu'environ dix mille personnes passent par le Centre de services aux citoyens Ouest chaque

année. M. René Martin propose quant à lui que les membres du Conseil partagent sur leur page Facebook et sur les pages de regroupements de leur district respectif l'information concernant le programme Surveillance de quartier, car ces pages permettent de prévenir certains incidents. M. Richard W. Dober demande si les chefs de quartier assistent assidument aux rencontres mensuelles. M. Chapdelaine répond qu'ils sont tous présents ou qu'il en manque seulement un ou deux à l'occasion. M<sup>e</sup> Annie Pagé propose de laisser des dépliants à la Cour municipale et de former les préposées et préposés. Elle ajoute que depuis l'arrivée du nouveau directeur général, du travail est fait par rapport aux indicateurs de gestion. Il serait alors intéressant de fixer des cibles et des indicateurs pour le programme. Mme Sophie Desfossés annonce que le 27 septembre prochain se tiendra un événement à l'Amphithéâtre Cogeco pour les bénévoles. Elle invite les responsables du programme à être présents sur place pour rencontrer les citoyennes et citoyens. Elle ajoute que les organismes communautaires pourraient aussi participer à la diffusion de l'information concernant le programme Surveillance de quartier.

**6. Subvention du ministère pour bâtir des communautés sécuritaires**

M. Maxime Gagnon informe les membres du Comité que le ministère fédéral de la Sécurité publique a versé, par l'entremise du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires, une subvention de 42 millions \$ au gouvernement du Québec. M. Gagnon a consulté les informations préliminaires sur cette subvention et a appris qu'un montant de 1,285 millions \$ serait versé à la Ville de Trois-Rivières jusqu'au 31 mars 2026. Les initiatives qui seront financées ne pourront être des initiatives policières, mais plutôt des initiatives en prévention permettant de travailler en amont des crimes commis par armes à feu. Deux rencontres ont été tenues avec l'équipe de Mme Sophie Desfossés, et une rencontre se tiendra bientôt avec le ministère québécois de la Sécurité publique pour en savoir plus sur le programme, dont le mandat semble être assez vaste. Par la suite, un ou des projets seront proposés. M. Gagnon indique qu'il s'agit d'une très bonne nouvelle pour la Ville de Trois-Rivières et ses citoyennes et citoyens.

M. Jonathan Bradley demande si cette subvention permettra l'embauche d'une ou de plusieurs ressources humaines. M. Gagnon répond que le « temps homme » sera couvert par la subvention, mais pas celui des policières et policiers. M. Dany Carpentier demande si la Direction de la Police et la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire sont en contact. Mme Desfossés répond que dès que M. Gagnon lui a parlé de la subvention, elle lui a dit que c'était dans les cordes de sa Direction puisque la prévention fait partie de sa planification stratégique et qu'avec RADAR (Instance stratégique) et la Corporation de développement communautaire, les partenaires pourront faire du travail en amont, en collaboration avec la Sécurité publique. M. Gagnon précise qu'il a fait des démarches auprès d'autres villes, et que la Ville de Lévis envisage elle aussi de faire de la prévention en partenariat avec les loisirs et la vie communautaire (camp de jour, maisons de jeunes, etc.). M. Richard W. Dober demande s'il est possible d'attacher cette subvention au projet de brigade d'incivilité. M. Gagnon répond qu'il ne connaît pas encore tous les tenants et aboutissants du programme, mais qu'il semble que la subvention devra servir à faire de la prévention et non de la répression.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 13 h 43 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



---

M. Jonathan Bradley  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions  
et comités